

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

n° 344 . Septembre 2021



LA BENTRÉE DES GLASSES À GOUFFÉ



P.10 École Hugues-Aufray

P.11 École Saint-Joseph

Édito

Chères Coufféennes, chers Coufféens

Les vacances d'été sont déjà lointaines et nous ne pouvons qu'espérer qu'elles ont été bonnes et vivifiantes pour chacun d'entre vous.

La fin des vacances est synonyme de rentrées dont la rentrée scolaire qui s'est effectuée correctement dans le cadre des conditions sanitaires liées à la covid. Ces dernières qui seront allégées à partir du 4 octobre 2021 dans les départements dont le taux d'incidence sera inférieur au seuil de 50 pour 100 000 habitants sur une période de cinq jours.

La rentrée, c'est celle des associations, qui sont une richesse pour notre commune et auxquelles nous réitérons notre soutien. Que cette rentrée soit porteuse de dynamisme et de créativité pour notre monde associatif et qu'elle soit source d'animation sur la commune pour le bienvivre et le grand plaisir des citoyens.

La rentrée c'est aussi celle des élus et des services avec des chantiers importants qui vont être activés. La finalisation de l'acquisition de la Tricotière, le démarrage du diagnostic environnemental (ABC), l'appel à manifestation d'intérêt cœur de bourg mis en place par le Département, le réaménagement du plan d'eau, l'étude commerce et divers autres projets.

La rentrée c'est également le retour de Mamadou, notre Directeur Général des services et de Bruno, notre chef cuisinier, absents pendant quelques mois pour des raisons de santé. L'équipe municipale est heureuse d'accueillir pour une durée d'un an, dans un premier temps, Salma SMIRES BENNANI chargée d'effectuer une étude dans le cadre de l'AMI cœur de bourg.

J'aimerais saluer les prouesses de quelques Coufféens durant les vacances d'été, notamment la descente de la Loire en canoé par M. Jean RICHARD et Mathias BAUDOUIN dans le cadre d'un projet universitaire en rapport avec l'environnement et Yannis RENAUDINEAU qui a effectué en moins de quatre jours les 1000 km sans assistance du BikingMan en Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour terminer mon propos, je vous prie de nous excuser pour l'envoi tardif de ce Couffé-infos lié à un problème technique.

Daniel Pageau, Maire de Couffé

Au fil du Conseil municipal...

Les comptes rendus sont disponibles dans leur intégralité sur le site Internet de la commune **www.couffe.fr** Le résumé est affiché à l'intérieur du panneau sur la façade de la mairie.





Séance du 9 septembre 2021



PRÉSENTS: Mme AURILLON Noémie, M. BLANDIN Fabrice, Mme BOISSINOT Raïssa, M. BRÛLÉ Joseph, M. CHEVALIER Charles, Mme COTTINEAU Cécile, M. DELANOUE Frédéric, Mme FABERT Audrey, Mme FAYOLLE Julie, Mme FEILLARD Sylvie, M. GOURET Laurent, Mme GUYONNET Émilie, M. JOUNEAU Daniel, Mme MBILEMBI BOMODO Eugénie, M. PAGEAU Daniel, M. RICHARD Thierry, M. SOULARD Éric, Mme THOMINAUX Leïla, Mme VALEAU Roseline.

ABSENTS-EXCUSÉS: Mme LE MOAL Sylvie, Mme LELAURE Suzanne, M. TERRIEN Yves.

ABSENT: M. RAMBAUD Jérémy.

Finalisation procédure reconnaissance abandon tombes du cimetière

Il a été constaté en 2017 que 48 concessions du cimetière étaient en mauvais état ou présentaient un aspect d'abandon total. La municipalité a donc engagé, comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales, la procédure de reprise de ces concessions. Des plaquettes ont été apposées sur celles-ci, indiquant qu'elles faisaient l'objet d'une procédure de reprise. Cette procédure a également fait l'objet de publications dans le bulletin municipal, ainsi que sur les affichages de la mairie et du cimetière.

En juin dernier, un nouveau constat a été réalisé dans le cimetière, dont il résulte que 18 concessions ont fait l'objet d'entretiens et 30 sont toujours à l'état d'abandon. Suite à ce constat, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a décidé la reprise des 30 concessions déclarées en l'état d'abandon.

Changement lieu de tenue des futures réunions du Conseil Municipal

Les associations ayant repris leurs activités, la salle polyvalente n'est plus disponible pour accueillir les conseils municipaux. À compter du 21 octobre 2021, date du prochain conseil municipal, les séances se tiendront à la salle des Chênes afin de pouvoir accueillir les 23 élus, la presse et les citoyens.

Point sur le dossier acquisition zone ex-garage du bas bourg

La municipalité a pour volonté d'acquérir le garage du bas du bourg. Des prélèvements au niveau du sol vont être réalisés courant octobre 2021, en accord avec la propriétaire, afin de déterminer la présence ou non d'une pollution sur le site.

A cet effet, une subvention « requalification des friches industrielles » de 37 500 € a été attribuée à la commune, le 22 juin dernier par la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) dans le cadre du plan de relance gouvernemental.

Cette acquisition devrait se faire par le biais d'une convention de portage confiée à l'Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique, qui aura la capacité en relation avec la municipalité, de mener à bien les négociations pour cette acquisition et de mettre en œuvre un droit de préemption

Ce site à vocation commerciale avec la conservation du bâtiment présente un certain attrait commercial et environnemental. (Entrée de bourg en zone Natura 2000, renaturation du site, développement tourisme cyclable à étudier dans le cadre d'un projet citoyen...)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par une abstention et 20 voix pour, autorise le maire à solliciter « l'Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique » pour le portage de cette acquisition en vue de la mise en place d'une convention.

État d'avancement de l'acquisition des terrains de la Tricotière

Par arrêté d'expropriation en date du 21 septembre 2020, le Préfet de la Loire-Atlantique avait déclaré cessibles, au profit de la commune de Couffé, les terrains de la Tricotière, nécessaires à la constitution d'une réserve foncière pour de l'habitat.

Une rencontre a eu lieu le 22 septembre 2020 entre la mairie de Couffé et le tuteur de Mme Anne-Marie de la ROCHEMACÉ, propriétaire des parcelles concernées. Après négociations, un accord amiable avait été trouvé pour l'acquisition de ces parcelles par la commune de Couffé par le biais d'une convention de portage avec l'Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique.

Cet accord portait sur un prix de 8€/m² HT pour une surface à acquérir de 60 819m². Soit, un prix total net vendeur de 486 552€.

Mme de la ROCHEMACÉ étant décédée le 17 décembre 2020, cette opération amiable n'a pu se réaliser. Afin que l'acquisition des terrains ne soit pas remise en cause par les héritiers, l'ordonnance d'expropriation prise le 2 octobre 2020 au nom de la commune de Couffé a été signifiée aux ayants-droits en juillet dernier.

Au cours d'échanges, courant août 2021 avec le porte-parole des héritiers, ce dernier a confirmé leur accord pour le prix de vente à 8€/m² HT à la commune de Couffé.

Cette transaction devait être portée par « l'Établissement Public Foncier » mais du fait de la procédure d'expropriation engagée au nom de la commune, la vente ne peut juridiquement se réaliser qu'à son profit et non plus au profit de l'agence foncière.

À cet effet, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité a approuvé le principe d'acquisition des terrains de la Tricotière par la commune.

Par la suite, la municipalité pourra confier le portage foncier à l'Établissement Public Foncier, comme prévu initialement.

Changement de Conseiller délégué à la voirie

Mme Julie FAYOLLE, a souhaité arrêter sa fonction de conseillère déléguée à la voirie pour convenance personnelle. M Joseph BRÛLÉ (adjoint à la sécurité mobilité voirie) assurera cette délégation.

Recrudescence dépôts sauvages d'ordures sur la commune

Depuis quelques mois, nous observons des dépôts d'ordures dans des zones inappropriées.

Des plaintes ont été déposées à la gendarmerie. Les contrevenants ont été verbalisés ou font l'objet d'une procédure pénale en cours.

Un groupe de travail proposera dans les prochaines semaines un plan d'actions pour lutter contre ces incivilités.



Point sur le plan Communal de Sauvegarde (PCS)

La mise en place d'un plan communal de sauvegarde est obligatoire et revêt d'une grande importance afin de pouvoir agir rapidement et méthodiquement en cas de catastrophe sur la commune.

Un groupe de travail planche sur ce sujet et un appel aux citoyens sera fait ultérieurement.

Une prochaine réunion de présentation du rôle des élus dans le PCS aura lieu le 05 octobre 2021 à la salle des Chênes, avec la participation indispensable de l'ensemble des élus.

Formation des élus sur l'habitat participatif

Une formation sur **l'habitat participatif** s'est déroulée, le samedi matin 25 septembre 2021, pour les élus de la municipalité. Elle était assurée par l'association « Echo habitant ».

Intercommunalité

INTERCOMMUNALITE: Compte rendu commission ruralité-mobilités - PAT (Plan Alimentaire Territorial)

Un Plan alimentaire territorial (PAT) est un outil stratégique au service du territoire. Il donne un cadre à des actions partenariales, répondant à des enjeux économiques, sociaux, environnementaux et de santé dans le champ de l'alimentation.

La COMPA a initié la réflexion d'un « plan alimentaire territorial » sur son territoire, avec les étapes suivantes :

- Diagnostic de territoire
- Définition des enjeux et d'une stratégie
- Élaboration d'un programme d'actions

•

Les premiers éléments diagnostic permettent notamment de dresser les forces et faiblesses de notre territoire sur les 4 axes du PAT : les consommateurs du territoire, la distribution alimentaire, la restauration collective primaire et les capacités productives du territoire.

Les 30 minutes citoyennes

« Exprimez-vous auprès de vos élus », après les conseils municipaux.

Dans les textes, le citoyen a le droit d'assister au Conseil Municipal mais sans avoir le droit de parole pendant la séance. Jouer sur le déroulé de séance permet cependant de créer des espaces de dialogue. Suite au Conseil Municipal, le maire peut donner à la salle un temps de questions ou d'interpellation pour recueillir les avis des as-



sociations ou des citoyens présents, auxquels il se donnera l'obligation de répondre, mais pas dans l'urgence. Il est ainsi possible de donner aux habitants un pouvoir consultatif. Ces 30 minutes citoyennes permettent à tout le conseil d'entendre les participants, favoriser la spontanéité, et de clôturer s'il n'y a pas de question.

Ce dispositif est proposé aux Coufféens, à partir du prochain Conseil Municipal du 21 octobre 2021, et sera en « période test » durant une année.

Après-midi convivial pour les plus de 60 ans isolés

Vous avez plus de 60 ans et vivez seul(e) chez vous. Si vous souhaitez, à l'approche de l'hiver, rompre la monotonie, la Commission Solidarité et le CCAS de Couffé vous proposent un après-midi convivial avec une animation et un goûter le **mercredi 17 novembre 2021 à 14h30 à la Salle polyvalente**



Vous recevrez prochainement une invitation. Nous vous demandons de retourner le coupon-réponse dès réception, auprès de la mairie de Couffé.

En cas d'oubli de notre part ou si vous venez d'arriver sur la commune, merci de vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie. Sachez qu'il est possible de venir vous chercher à domicile.

Pédibus

La Commission Solidarité a mis en place le Pédibus pour accompagner les enfants des écoles vers les activités sportives et culturelles, lorsque celles-ci ont lieu juste après la fin des cours. Ce service est assuré par des bénévoles et s'adresse bien sûr aux parents qui sont dans l'incapacité d'accompagner leurs enfants de par leurs horaires de travail. (Seul, le trajet aller est assuré).



La chasse : La ruralité partagée

Traditionnellement, le troisième dimanche de septembre marque l'ouverture générale de la chasse. C'est donc la perspective pour les chasseurs d'arpenter les champs ou massifs boisés qui agrémentent notre belle campagne.

Cette période de chasse du 19 septembre 2021 au 28 février 2022 est donc propice aux rencontres entre les différents usagers du monde rural, tels que randonneurs équestres et pédestres, cyclotouristes, chasseurs et cueilleurs de champignons...

Comme le souligne la charte régionale des Pays de Loire des usagers de la nature signée en 2016 : « Quelle que soit notre activité et notre mode de déplacement, nous partageons le même bonheur de l'immersion dans la nature. Nous affirmons notre volonté d'union et de travail en commun, l'envie de partager nos passions et nos connaissances, de mieux se connaître pour mieux s'apprécier, de ne pas être des concurrents mais des partenaires »

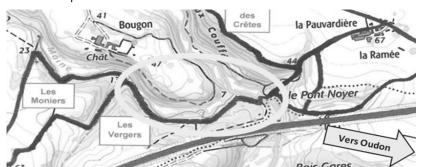
Nous rappelons aux randonneurs de respecter dans leurs comportements les règles de protection de la nature, de rester sur les sentiers balisés, de respecter la propriété privée et ne pas cueillir les végétaux, les fruits et les champignons, de tenir impérativement son chien en laisse pour le respect de la faune, des animaux d'élevage et des autres randonneurs.

Le sentier de la Loge au Moine a fait l'objet de conventions de passage sur les parcelles privées entre les propriétaires, la municipalité et le département intégrant des « dispositions chasse » en particulier pour un tronçon du secteur du Pont Noyer au bas du chemin des Vergers.

L'arrêté municipal du 2 septembre 2021 stipule que « Pendant la période de chasse du 19 septembre au 28 février, il est interdit d'emprunter, les dimanches et les jours fériés, la portion de sentier de randonnée située au bas du chemin communal des Vergers au carrefour au-dessus du Pont Noyer », soit environ 1000ml (voir plan ci-dessous).

Il est aussi impératif de respecter les interdictions momentanées de passage sur les sentiers privés et communaux pendant une battue de chasse signalée par un arrêté municipal.

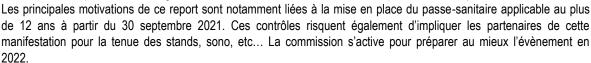
Merci de votre compréhension et bonne randonnée





Report de l'évènement « Roller Party » du 02 octobre 2021

Lors de la réunion de la Commission Jeunes du 4 septembre dernier, les jeunes, après avoir mené une réflexion sur les tâches à réaliser pour finaliser l'organisation de l'évènement, ont décidé de le reporter à l'année prochaine.





La rentrée des plus petits

Pas de cartable, de cahier, de maître, de maîtresse ou d'enseignant pour les tout-petits, mais une belle rentrée pleine de découvertes, de jeux et de copains à la halte-garderie « Les Libellules ».

Deux professionnelles de la Petite Enfance accueillent les enfants de 3 mois à 3 ans, les lundis et vendredis, de 9h15 à 16h15 hors vacances scolaires.

Pour 1h, ½ journée, 1 journée... c'est vous qui choisissez!

Rendez-vous directement à la Maison de l'Enfance. N'hésitez pas à contacter Mme Soizic TEMPLET, Directrice, pour plus d'informations au 06 34 04 44 43 ou par mail à <u>haltecouffe@orange.fr</u>





Un « ABC » à Couffé, la nature de A à Z



Lancé en septembre 2021 par la municipalité, un inventaire participatif de la biodiversité se déroulera jusqu'en 2023 sur l'ensemble du territoire communal. Celui-ci a pour objectif de recenser collectivement la faune et la flore de Couffé. Ce projet porte le nom d'« Atlas de la Biodiversité Communale » (ABC) et est soutenu par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Il est réalisé en collaboration étroite avec le

« Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Loire-Anjou » (CPIE).

Localement, la diversité du vivant est souvent insoupçonnée et c'est parfois dans une nature qui nous parait la plus ordinaire que l'on découvre des choses extraordinaires. Ainsi, l'inventaire qui sera mené entre 2021 et 2023 a pour objectif d'actualiser les connaissances sur la nature de notre commune, découvrir et mieux connaître le patrimoine local dans une volonté d'appropriation collective en faisant participer le plus grand nombre.

Tous observateurs!

Chacun d'entre nous a déjà observé dans son jardin ou au cours d'une balade, un papillon voler de fleur en fleur, des oiseaux dans les arbres, un écureuil traversant le chemin, etc. Ces observations nous intéressent dans le cadre de l'ABC! Les Coufféennes et Coufféens sont alors appelés à participer à ce recensement de la biodiversité de la commune en transmettant leurs observations.

Participez au « COSUI » (Comité de Suivi)

Si vous souhaitez vous impliquer ou suivre au plus près la réalisation et les résultats de l'ABC, n'hésitez pas à vous inscrire au « Comité de Suivi » mis en place. Ce comité se réunira périodiquement à la mairie et permettra de discuter de la mise en œuvre des actions, des résultats, des thématiques de sorties à réaliser.

Le premier COSUI se tiendra le mardi 19 octobre à 20h30 à la salle des Chênes. Si vous n'êtes pas disponible à cette date, il est possible de s'inscrire pour recevoir le compte-rendu et participer à la prochaine réunion.



Mais qu'est-ce qu'une observation ? C'est un témoignage qui doit respecter certains critères pour pouvoir être pris en compte. Il concerne une espèce, doit être daté, localisé (au moins au lieu-dit) et doit être rattaché à un observateur.

Chacun peut ainsi jouer le rôle de véritable sentinelle de la biodiversité. Que ce soit au cours d'une promenade ou dans votre jardin, vos observations permettront d'améliorer collectivement nos connaissances de la biodiversité locale. Combien connaitrons-nous d'espèces à Couffé en 2023 : 500 ,1000, 2000 ?

Comment transmettre vos observations, et ce, même sans connaître l'espèce observée ?

Différentes solutions sont proposées pour témoigner de vos observations :

- * Par mail à : <u>abc@couffe.fr</u> en joignant les photographies et en précisant la date et le lieu où vous avez observé l'espèce en question.
- * Via l'application IntraMuros, en sélectionnant l'onglet "Signaler" et la rubrique "Atlas de Biodiversité Communale".

Des naturalistes seront alors en mesure de vous aider à identifier les espèces grâce aux photos envoyées. Un retour sur vos observations sera effectué et ces dernières serviront à alimenter une base de connaissance commune.



Tous les 15 jours, une espèce de notre territoire sera mise en avant en vous invitant à relater toutes vos informations observations. Vous pourrez témoigner en adressant un message à abs@couffe.fr ou en utilisant l'application Intramuros comme évoqué précédemment.

Des sorties nature pour tous !

Entre 2021 et 2023, différents temps d'animations et sorties permettront de découvrir les richesses du territoire de Couffé. Ces animations gratuites seront ouvertes à toutes et à tous. Ces temps d'observation de la nature et d'échanges conviviaux permettront à chacun de participer pleinement à la démarche d'ABC.

La première **sortie nature** encadrée par le CPIE Loire-Anjou est programmée le **samedi 23 octobre 2021**, **de 10h00 à 12h30**. Le point de départ sera le parc situé derrière le Presbytère. Le thème proposé est la « Faune et Flore de l'automne. »

Ces informations serviront à alimenter une base de connaissance commune.

À l'occasion du **Marché de Noël du 12 décembre prochain, organisé par le Comité de Jumelage**, le CPIE Loire-Anjou et ses naturalistes disposeront d'un stand de présentation de l'ABC.

Toutes les précisions sur ces évènements seront diffusées sur Intramuros .

Dans les pas d'un naturaliste!

Mais qu'est-ce qu'un naturaliste ? Il s'agit d'un passionné de sciences naturelles, qui selon ses compétences, exerce dans un ou plusieurs domaines : la botanique pour la flore, l'entomologie pour les insectes, l'herpétologie pour les amphibiens et reptiles. Des prospections seront ainsi réalisées par des spécialistes en 2022 et 2023 avec l'application de protocoles originaux. Il vous sera proposé de suivre ces naturalistes sur le terrain pour réaliser avec eux les inventaires. Plus d'information à venir...

Fin 2023...

À l'issue des trois années de l'ABC, un état des lieux actualisé de la nature à Couffé sera disponible. Il permettra de disposer d'un outil permettant de guider aux mieux les actions menées dans tous les domaines de la vie de la commune en accord avec les richesses naturelles en place.

Contact:

Pour toute demande de précision sur l'ABC ou pour s'inscrire au COSUI envoyer un mail à mairie@couffe.fr



Team & Run organisé par la COMPA

Une équipe municipale composée d'élus, Mme Emilie GUYONNET, M. Laurent GOURET et M. Daniel JOUNEAU, a représenté fièrement la commune de Couffé à la course « Team & Run » le vendredi 27 août dernier. Cette manifestation était organisée par la COMPA.

Ils portaient un message sur leur maillot « **Couffé est à la recherche de médecins »**. Ils ont également soutenu par leur participation, l'association « Les P'tits Doudous » de l'hôpital d'Ancenis-Saint-Géréon.

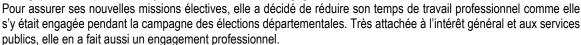


DÉPARTEMENT

Élue au Conseil Départemental : « Un atout pour le canton d'Ancenis »

Depuis les élections de juin dernier, le canton d'Ancenis est désormais représenté par M. Rémy ORHON, maire d'Ancenis-Saint-Géréon, et Mme Leïla THOMINIAUX, adjointe au maire à Couffé. Mme Leïla THOMINIAUX est en charge de l'action foncière pour le Conseil départemental de Loire-Atlantique. Pourquoi cet intérêt pour la terre ? « Je suis fille et petite fille de paysans, la terre est le support de notre vie. Nous devons en prendre soins ».

Elle indique « C'est aussi un atout pour le canton d'Ancenis, pour mieux faire entendre notre voix même si c'est l'intérêt général de tout le département qui doit prévaloir. Je pense par exemple au développement numérique, un sujet sensible pour l'économie et le tourisme des territoires ruraux. Je pense aussi à la démocratie participative et à la transition écologique sur lesquelles la majorité départementale est engagée ».





VIE ASSOCIATIVE

L'agenda des manifestations à Couffé!

Manifestations à Couffé	Date	Organisateurs	Lieux
Après-midi détente et danses en inter-	01/10/2021	Amicale des Retraités	Salle Polyvalente
Années 1950-1960 (expo + témoignages)	02/10/2021 au 03/10/2021	Commission Solidarité (extra-municipale)	Salle Polyvalente
Vide-greniers	10/10/2021	APE École Saint-Joseph	Salle Polyvalente
Assemblée Générale	14/10/2021	Amicale des Retraités	Salle Polyvalente
Assemblée Générale	15/10/2021	Comité des Fêtes	Salle Polyvalente
Octobre Rose	17/10/2021	Bulle à Soi (Accompagne les femmes dans la maladie, prévention)	Terrain de la Roche
Tournois Jeunes	23/10/2021 au 24/10/2021	Football Club Oudon-Couffé (FCOC)	Stade Municipal
Collecte de Sang	27/10/2021	Association : Don du Sang (ADSB)	Salle Polyvalente
Cinéma « La Nuit au Musée »	30/10/2021	Commission Jeunes (extra-municipale)	Althéa

Amicale des Retraités

L'Assemblée générale de l'Amicale des Retraités se déroulera le 14 octobre 2021 à 14 h à la salle polyvalente et vous remercie par avance de votre participation. L'Amicale organise un repas le 27 novembre 2021 à

la salle Polyvalente. Les adhérents ainsi que leur conjoint et toutes les personnes ayant plus de 70 ans sont conviés à cette journée. Les inscriptions se feront le jour de l'assemblée générale du 14 octobre 2021, ainsi que les dimanches 17 et 24 octobre 2021 à la salle Paroissiale de 10h à 12h. Prix du repas adhérent 15€ et prix du repas non adhérent 28€. Venez nombreux, le bureau sera heureux de vous accueillir à cette journée de convivialité.



VIE ASSOCIATIVE

Vide grenier École Saint-Joseph



Commission Jeunes



Couffé Basket Club

Les entrainements sont repris depuis le mercredi 8 septembre 2021.

Dates et horaires :

Les lundis de 18 h 30 à 20 h 00 (à partir des U9 2ème année) Les mercredis :

- de 10 h 30 à 11 h 30 pour les baby et U9 (1ère année)
- de 13 h 30 à 15 h 00 pour les U9 (2ème année) et U11
- de 15 h 00 à 16 h 30 pour les U15F
- de 16 h 30 à 18 h 00 pour les U15M
- de 20 h 00 à 22 h 00 pour les Loisirs/Seniors (+ le vendredi en fonction de la disponibilité de la salle de 20 h 00 à 22 h 00)

Conditions sanitaires:

Tout parent ou accompagnateur ne disposant pas du passe-sanitaire se verra refuser l'entrée de la salle de sports.

Le passe-sanitaire pour les 12-17 ans est entré en vigueur depuis le 30 septembre. A cette date si l'enfant ne dispose pas de passe-sanitaire valide, il ne pourra pas s'entrainer et pratiquer son sport.





Assemblée Générale du comité des fêtes

Vous êtes cordialement invités à assister à l'Assemblée Générale du comité des fêtes qui aura lieu le :

vendredi 15 Octobre 2021 à 19h30 à la salle polyvalente de couffé

Toutes les personnes souhaitant rejoindre l'équipe du CFC sont invitées à se faire connaître auprès de Gilbert PERROUIN (06 81 73 93 99) ou Guy LOREE(06 95 16 85 47).

VIE ASSOCIATIVE

Trail du Pont Noyer

Organisé par le Vélo Marche Loisirs Coufféen (VMLC) le dimanche 29 août dernier, le trail nature a regroupé 83 sportifs pour le circuit de 18 km et 49 coureurs pour le circuit de 9 km.

Un plaisir pour l'association de se retrouver et d'organiser l'événement.

Côté sportif, les coureurs sont unanimes à dire qu'en plus d'un cadre d'exception, les circuits tracés dans la Vallée du Hâvre répondent exactement à la pratique du Trail Nature.





Dimanche 17 OCTOBRE 2021



Association Loisirs et Culture



Fitness Cardio-Training

Suite à la situation sanitaire incertaine, les cours de fitness/cardio-training pour l'année 2021-2022 n'auront pas lieu. Cependant un coaching sportif personnel adapté est à votre disposition.

Informations et tarifs auprès de Mme Clémentine COTTON au 06 07 10 31 14 ou par mail : clementine.cotton@gmail.com

Coaching sportif personnel adapté. Niveaux de difficultés modulables pour s'adapter au mieux aux objectifs de chacun. Vos objectifs :

- Préparation physique en parallèle d'un autre sport
- Redessiner votre silhouette
- Vous faire plaisir en s'accordant du temps pour soi
- Oser refaire du sport avec vos douleurs

Mes objectifs :

- Vous faire partager le goût de l'effort
- Vous aidez à atteindre vos objectifs
- Booster votre motivation

Vous êtes en ALD (affection de longue durée). Rapprochez-vous de votre assurance ou mutuelle, des prises en charge sont possibles.

ATTEINDRE VOS OBJECTIFS N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI FUN!





ENFANCE-JEUNESSE

École Hugues-Aufray

Présentation de l'équipe pédagogique :

En maternelle: 3 classes

- Mme Nathalie ANTOINE, enseignante de la classe PPS/PS avec 27 élèves et Mme Sylvie GASNIER (ATSEM)
- Mme France ROUSSEAU, enseignante de la classe MG/GS avec 27 élèves et Mme Anne-Françoise BOUCHERIE (ATSEM)
- Mme Stéphanie DUGAS, enseignante de la classe GS/CP avec 25 élèves et Mme Sylvie HAMON (ATSEM)

En élémentaire : 4 classes

- Mme Katia LEBRUN (Directrice), enseignante de la classe CE1 avec 21 élèves (mardi, jeudi et vendredi) et Mme Aurélie LAHOZ (lundi)
- Mme Patricia MARZELIERE, enseignante de la classe CE2 avec 23 élèves
- Mme Véronique GASNIER, enseignante de la classe CE2/CM1 avec 23 élèves
- Mme Julie MARCKMANN, enseignante de la classe CM2 avec 22 élèves
- Mme Charlène LEO et Mme Solène ALLEAU, AESH (accompagnement d'élèves)

Les projets de l'année :

- Avec le Comité de Jumelage : Comme tous les ans, le Comité de Jumelage organise avec les deux écoles la fête de l'Europe. Chaque année un pays de notre continent est choisi. Cette année ce sera le Royaume-Uni
- **Sport (EPS)**: Les CE1 participeront à deux rencontres sportives dans le cadre de l'Union Sportive des Écoles Publiques (USEP). Les GS/CP et CE1 vont s'initier au football et au rugby. Les CE2/CM1 et CM2 au basket et au rugby.
- Musique et danse : Les classes de CE2/CM1 et CM2 bénéficieront de l'intervention d'une danseuse professionnelle, Mme Caroline RORTAIS, dans le cadre de Musique et Danse. Le projet est de créer des chorégraphies sur le thème du voyage. La classe de CE2 rencontrera l'auteur « Emmanuelle HOUSSAIS », dans le cadre d'un itinéraire en lecture.
- Citoyenneté: Chaque classe élit deux délégués en début d'année. Ces délégués participent aux conseils d'enfants avec la directrice. Chaque classe organise régulièrement des conseils pour discuter et faire des propositions afin d'améliorer la vie à l'école. Les conseils d'enfants auront lieu une fois par trimestre.
- Éco-École: Nous avons obtenu le LABEL éco-école en 2016/2017 et 2019/2020. Cette année, nous poursuivrons les actions déjà mises en place pour protéger notre environnement: tri sélectif dans les classes, récupération de crayons et de cartouches d'encre vides dans les deux halls de l'école et à la mairie.
- Projet jardin : Notre potager sera entretenu par les élèves des cycles 1 et 2 avec l'aide de parents et grands-parents (projet intergénérationnel)
- Projet ELA: Toutes les classes du CE1 au CM2 participent à la dictée ELA le lundi 18 octobre 2021 et nous organisons des courses avec parrainages le vendredi 23 octobre 2021, afin de sensibiliser les élèves et leurs parents au combat de l'association contre les leucodystrophies.





ENFANCE-JEUNESSE

École Saint-Joseph

Présentation de l'équipe pédagogique :

En maternelle: 2 classes

- M. Daniel HARDY, enseignant de la classe de TPS/PS/MS avec 23 élèves
- Mme Marie-Christine BILLARD, ASEM TPS/PS /MS
- Mme Angélique THIMOUY, enseignante de la classe de MS/GS avec 25 élèves
- Mme Laureen THOMAZEAU, ASEM MS/GS

En élémentaire : 4 classes

- Mme Marie-Claire NAVEL, enseignante de la classe de CP/CE1 avec 23 élèves.
- Mme Agathe LESERVOISIER et Mme Nelly STEPHAN, enseignantes de la classe de CE1/CE2 avec 24 élèves.
- M. Jean-François COUEDEL, enseignant de la classe de CE2/CM1 avec 26 élèves.
- Mme Véronique PAULIN (Directrice) et M. Emmanuel JOLY, enseignants de la classe de CM1/CM2 avec 26 élèves.
- Mme Cyrielle HEYMANN, AESH en classe de CM1/CM2.
- Mme Marylène BODARD, enseignante spécialisée.

Les projets de l'année :

Tous ces projets, ceux déjà définis et ceux à venir, vous seront plus amplement expliqués et détaillés au cours de l'année.

- La classe Musique et danse : pour les CE2/CM1 et les CM1/CM2. Période à définir.
- Lecture : Participation au prix Fabulivre en maternelle et au prix des incorruptibles en élémentaire. Lire et faire lire sur le temps de la pause méridienne.
- Projet fresque : pour donner vie aux murs de l'école.
- Projet BD d'Ancenis : en élémentaire.
- Spectacle « Pierre et le loup » : pour les CP/CE1 et les CE1/CE2
- Visite du Parc monumental des sculptures de Teillé Mouzeil : pour les CE2/CM1 et les CM1/CM2 les 23 et 24 septembre.
- Piscine : Les séances se dérouleront :
 - Le mardi après-midi pour les CP/CE1 du 14 mars au13 mai 2022 à la piscine couverte Jean Blanchet.
 - Le vendredi matin **pour les CE2/CM2** du 16 mai au 1er juillet 2022 à la piscine découverte de la Charbonnière.
- Journées sportives : en mai et juin avec les écoles du Cellier et de Mouzeil.
- Challenge UGSEL pour le cycle 2.
- Fête de l'Europe : sur le thème du Royaume-Uni, organisée en lien avec le Comité de Jumelage et l'école Hugues Aufray
- Citoyenneté : Les délégués de classe participent au Conseil des enfants avec les enseignants et la directrice chaque mois.





VIE INTERCOMMUNALE

La Forge aux Livres: Bibliothèque intercommunale

Les petites bêtes font leur rentrée...



Pour rappel : la présentation du passe-sanitaire est obligatoire pour entrer dans les 27 bibliothèques du réseau Biblio'fil et participer aux animations.

Pour les 12-17 ans, il est obligatoire depuis le 1er octobre 2021.

Nous vous remercions de votre bienveillance à l'égard des agents et bénévoles qui vous accueillent.

En raison de la mise en place des nouveaux protocoles sanitaires, nous adaptons les horaires d'ouverture de la bibliothèque de Couffé depuis le 8 septembre 2021 et jusqu'à nouvel ordre :



Mercredi 15h - 18h et dimanche 11h - 12h30



!! APPEL À BÉNÉVOLES !!

Nous recherchons de nouveaux bénévoles pour renforcer l'équipe sur les permanences.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, merci de laisser vos coordonnées à l'accueil de la bibliothèque ou par mail à : Marie-Cecile.BOURGEAIS@pays-ancenis.com

La rentrée à l'Espace Multimédia du Pays d'Ancenis

En septembre, l'Espace Multimédia reprend ses ateliers et permanences sur le territoire. A l'espace Corail à Ancenis-Saint-Géréon, le service continue son activité : accès libre et gratuit à des ordinateurs, outils de bureautique et Internet.

Horaires d'ouverture en libre-service :

Lundi 9h à 12h et 14h à 17h

Mardi 14h à 17h Mercredi 9h à 12h Jeudi Fermé

Vendredi 9h à 12h et 14h à 17h

Samedi 9h à 12h

L'accès se fait sans passe-sanitaire, dans le respect des règles d'hygiène et de distanciation. Le port du masque est obligatoire.

Les permanences sur le Pays d'Ancenis

L'Espace Multimédia reprend ses permanences sur le territoire.

- Bibliothèque de Ligné, de 10h à 12h : mercredis 06, 20 octobre et 03 novembre 2021
- Bibliothèque de Vallons de l'Erdre, de 10h à 12h : mardis 12 et 26 octobre 2021
- Bibliothèque de Loireauxence, (Varades) de 10h à 12h : jeudis 14 et 18 octobre 2021
- Espace France-Service de Riaillé, de 10h à 12h : mardis 19 octobre et 02 novembre 2021
- Retrouvez toutes les dates sur le site www.pays-ancenis.com

Les ateliers

A l'Espace Multimédia du Pays d'Ancenis : reprise des ateliers collectifs (prise en main des ordinateurs, tablettes et smartphones, découverte des outils bureautiques, Internet et multimédia).

A la mairie de Teillé : tenue d'ateliers individuels et collectifs, les jeudis 07, 14, 21 octobre et les 18 et 25 novembre. Uniquement sur rendez-vous.

L'accès aux différentes animations est soumis au passe-sanitaire.

Pour plus de renseignements :

Espace Multimédia du Pays d'Ancenis Espace Corail, 30 place Francis Robert 44150 Ancenis-Saint-Géréon – Tél. 02 40 09 20 13 ou <u>espacemultimedia@pays-ancenis.com</u>





VIE INTERCOMMUNALE

Animation Départementale sur Couffé

24 enfants et adolescents, garçons et filles, ont participé aux diverses animations organisées par M. Nicolas LAMBERT (animateur départemental) et ses deux collègues, ainsi qu'un éducateur du club de rugby d'Ancenis-Saint-Géréon.

Les jeunes de Couffé et des communes voisines ont pu s'adonner aux plaisirs du paddle sur le plan d'eau, du badminton dans la salle de sports et du rugby en extérieur. Remerciements à M. Nicolas LAMBERT et à son équipe très satisfaits du bon déroulement de cette action dans un environnement approprié et avec de bonnes conditions. Remerciements également au club de rugby d'Ancenis-Saint-Géréon, à la commission sportive de la municipalité et aux services techniques qui ont favorisé la réussite de cette animation.



Fête de la science en Loire-Atlantique

La Fête de la science 2021 a lieu du 1er au 11 octobre sur le thème de « l'Émotion de la Découverte ». Cette année marque aussi les 30 ans de l'événement ! C'est une occasion unique de découvrir le monde des sciences et les hommes et femmes qui y participent, mais aussi d'en apprendre d'avantage sur les avancées scientifiques et



technologiques auprès de passionnés. Ateliers, animations, expositions, conférences, jeux.... Autant d'activités ludiques à découvrir gratuitement sur tout le département.

Retrouvez le programme complet sur www.fetescience44.com

Journée nationale des aidants



VIE INTERCOMMUNALE

Recrutement accueillants familiaux

Notre service recrute des accueillants familiaux sur tout le département de la Loire-Atlantique.

Il s'agit de prendre en charge à son domicile, à temps plein, ou sur des périodes de relais, une personne adulte, atteinte d'un handicap psychique stabilisé, ayant besoin d'un accompagnement dans un cadre familial.

Les familles sont salariées du CH EPSYLAN, sous contrat de travail de droit public, avec des congés annuels, des droits à la formation professionnelle, frais de déplacements...

Elles bénéficient d'un accompagnement de proximité par les professionnels du service dans la prise en charge de leurs accueillis, avec une équipe joignable 7 jours sur 7.

Pour plus de renseignements, contactez le service par téléphone au 02 40 48 89 17 / 13 ou au 02 40 48 65 28, ou par mail <u>aft.nantes@ch-epsylan.fr</u>



Les rencontres intergénérationnelles des Galipettes

Le 26 août dernier a eu lieu une rencontre entre les résidents de l'EHPAD St Pierre de Ligné et les enfants du centre de loisirs au plan d'eau de Couffé.

Cette journée s'inscrit dans le cadre d'un projet intitulé « les rencontres intergénérationnelles des galipettes » mis en place entre nos deux structures. Le but est de renforcer les liens entre les générations à travers diverses activités qui plaisent à tous afin de montrer l'importance du vivre ensemble.

Les enfants ainsi que les personnes âgées, accompagnés par l'animatrice de la Maison de Retraite et des bénévoles, ont profité d'une balade

en calèche et d'un pique-nique. Une belle journée riche en découverte et en partage.





Bateau sur l'eau

Le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) « Bateau sur l'eau » est géré par l'École des parents et des éducateurs de Loire-Atlantique. Il est ouvert sur Riaillé et sur Ancenis. Un lieu d'accueil enfants parents est un lieu ludique de rencontres, d'activités et d'échanges qui accueille de manière libre, gratuite, anonyme et sans pré-inscription les enfants, accompagnés d'un adulte référent comme le papa et la maman ou les grands-parents.

Si les lieux d'accueil enfants-parents sont avant tout destinés aux parents, ils sont également accessibles aux futurs parents qui souhaiteraient rencontrer d'autres parents, se familiariser avec la parentalité et rompre l'isolement. Vous serez accueillis par des professionnels ou des bénévoles formés au rôle d'accueillant. Le LAEP est ouvert aux enfants jusqu'à 4 ans

LAEP Bateau sur l'eau à Riaillé

Accueil périscolaire L'orange bleue Rue des Lilas 44440 Riaillé 06 17 52 56 74

Horaires:

Jeudi matin entre 09h30 et 12h00 (hors vacances scolaires)

LAEP Bateau sur l'eau à Ancenis-Saint-Géréon

Maison de l'enfance 175, rue Pierre de Coubertin 44150 Ancenis-Saint-Géréon

Horaires:

Lundi matin entre 09h30 et 12h00 (hors vacances scolaires)



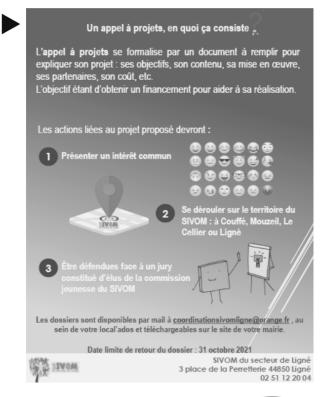
Projet Jeunes

LE SIVOM DE LIGNÉ PROPOSE UNE NOUVELLE ACTION À DESTINATION DES JEUNES :

PROPOSE UNE IDÉE ET MONTE TON PROJET

Pour les jeunes entre 11 et 18 ans





Pour tout projet individuel ou collectif, si tu vis à LIGNÉ, COUFFÉ, LE CELLIER ou encore MOUZEIL il suffit de constituer un dossier.

Le dossier est disponible, sur demande, par mail, auprès du SIVOM du secteur de LIGNÉ (coordinateursivomligne@orange.fr), ou téléchargeable sur le site de la mairie de LIGNÉ (www.ligne.fr).

Une fois le dossier complété, il faut le déposer <u>avant le 31 octobre 2021</u> auprès du SIVOM :

SIVOM du secteur de LIGNÉ 3 place de la Perretterie, 44850 LIGNÉ



VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Nouveau service sur la commune de Couffé « HOMEGARDEN »

* Pose de films sur vitrage :

- Contre les rayures (animaux, enfants,...)
- Solaire pour diminuer la chaleur ou luminosité dans une pièce ,
- Décoratif pour embellir un vitrage, remplacer des rideaux, diminuer le vis à vis, ou sur paroi de douche.
- Anti UV -> Évite la décoloration du mobilier.
- Sécurité -> Protège, renforce et ralentit la casse du vitrage lors d'une tentative d'effraction.
- * Travaux divers en intérieur.
- * Entretien espaces verts

Je me situe au 31 la Roseraie 44521 Couffé. Adresse mail : homegarden44521@gmail.com

Téléphone: 06 85 36 93 22



Informations vaccination contre la grippe

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE 2021

En raison de l'épidémie COVID 19, la vaccination antigrippale se fera à partir du 15 octobre 2021 à domicile ou au cabinet sur RENDEZ-VOUS.

ACTES INFIRMIERS

Actuellement, en raison de l'épidémie de covid 19, tous les actes infirmiers (prises de sang, vaccins, injections, pansements...) sont réalisés SUR RENDEZ-VOUS à PARTIR DE 6H.

Les infirmières : Sylvie LEHY - Christelle OUARY - Marie GAZON - Sarah CHARBONNIER.

Maison médicale : 1 impasse des Écureuils à COUFFÉ Nous contacter au : 02 40 83 65 12 – 06 87 87 99 75

INFOS MAIRIE

Information sur le règlement récent applicable en lien avec le COVID

Conformément au décret du 07 août 2021 et à la mise en place du passe-sanitaire par le gouvernement, le passe-sanitaire est obligatoire depuis le 09 août 2021 dès le premier visiteur, spectateur ou pratiquant majeur et il sera étendu aux 12 - 17 ans à compter du 30 septembre 2021

Les conditions d'application du contrôle du passe pour l'accès aux équipements et l'organisation d'événements seront à ce jour obligatoires jusqu'au 15 novembre 2021.

Cela concerne donc la grande majorité des lieux de pratiques d'activités associatives, que celles-ci se déroulent en salle ou en extérieur, sur la voie publique ou dans des lieux ouverts au public et susceptibles de donner lieu à un contrôle d'accès des personnes. Cela concerne tous les événements culturels, sportifs, ludiques et festifs extérieurs où un contrôle pourra être mis en place (voies publiques avec barriérage, jardins publics, cours d'établissements, terrains privés ouverts au public...).

Programmation Culturelle

Depuis le 30 août 2021, tous les salariés, les bénévoles et prestataires de services, qui interviennent dans les lieux où le passe-sanitaire est obligatoire, doivent présenter leur passe-sanitaire pour y accéder.

Dans ces conditions, la programmation culturelle initialement prévue à l'Althéa est chamboulée.

Ainsi la municipalité, dont la volonté est de maintenir une animation culturelle sur la commune, réfléchit à des solutions alternatives qui permettront la reprise des spectacles d'ici la fin de l'année. Elle envisage dès à présent, trois séances cinéma avec la participation de la commission jeunes le samedi 30 octobre 2021 à l'Althéa.

INFOS MAIRIE

Erratum

Dans notre Couffé INFO N° 343 juillet-août 2021.

Une erreur s'est glissée sur les nouveaux tarifs de busage que vous trouverez ci-après :

Tarifs 2021 particuliers

Entrée de propriété de 6 m maximum sans regard de branchement dans le cadre de l'extension d'un accès existant comprenant déjà un regard ou une situation entre deux fossés.

- le mètre linéaire (ml) posé y compris toutes sujétions : 45 euros TTC
- Tarif pour un regard de branchement à grille (eaux pluviales) : 90 euros TTC

Tarifs 2021 professionnels et agricoles :

Entrée de propriété de 6 m à 18 m (pourvue d'une construction).

- le mètre linéaire (ml) posé y compris toutes sujétions : 45€ TTC
- regard de branchement à grille (eaux pluviales) : 90€ TTC

Entrée de propriété de 6 m à 18 m (dépourvue de construction ou sans regard de branchement dans le cadre de l'extension d'un accès existant comprenant déjà un regard)

- le mètre linéaire (ml) posé y compris toutes sujétions : 45€ TTC

Ces tarifs comprennent les buses, le regard, la pose, le remblai et la main d'œuvre. La commune prend en charge une partie du coût du busage, car le tarif facturé ne couvre pas l'ensemble des dépenses.

Alerte Cambriolages

Durant la période estivale, notre commune a connu une recrudescence de vols par effraction ou par ruse (Une douzaine de vols de bijoux, matériels, voiture, caravane et autres a été enregistrée sur les mois de juin, juillet et août), ainsi que des dégradations de véhicules dans le bourg.

Aussi nous vous invitons à la plus grande vigilance et à faire remonter à la gendarmerie ou à la mairie les mouvements suspects que vous pourriez être amenés à constater (stationnement anormal de véhicule, tournée de reconnaissance et surveillance des lieux, démarchage, etc...). N'hésitez pas à prendre les numéros des véhicules et à noter tout indice qui pourrait être utile à la gendarmerie en cas de problèmes.



La mairie a été également avisée fin septembre d'un démarchage abusif et agressif pour des ravalements de façade au nom d'une entreprise ancenienne, par deux hommes circulant à bord d'un Citroën blanc immatriculé en 79. La gendarmerie a été informée.

Nous vous rappelons à cet effet que la mairie ne cautionne pas ces démarchages et ne délivre pas d'autorisation à ce sujet.

Pass'Sport

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être de notre jeunesse. C'est pourquoi l'État a mis en place, depuis le 1er juillet 2021, le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 5,4 millions d'enfants dans une association sportive à la rentrée scolaire 2021.

Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de :

- L'allocation de rentrée scolaire (ARS)
- L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
- L'allocation aux adultes handicapés (AAH entre 16 et 18 ans)

Tous les clubs affiliés à une fédération sportive sont automatiquement partenaires du dispositif Pass'sport. Les demandes de remboursement devront se faire via le Compte Asso. Les clubs qui n'en disposent pas devront à minima créer un compte simplifié pour faire la demande de remboursement.

Vous êtes éligibles aux Pass'Sport : rapprochez-vous des associations de proximité.









INFOS PRATIQUES

Mairie

Mairie

25 rue du Général Charette de la Contrie 44521 COUFFÉ

Tél. 02 40 96 50 05 www.couffe.fr

Fax 02 40 96 57 14 mail: mairie@couffe.fr



•	Lundi	9h00-12h00 - 14h00-16h00
	Mardi-Mercredi-Jeudi	9h00-12h30
	Vendredi	9h00-12h00 - 14h00-17h00

Samedi 9h00-12h00 (sauf juillet-août : fermé)

Le maire, les adjoints et conseillers délégués vous recoivent à la demande, sur rendez-vous :

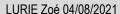
- Daniel PAGEAU, M. le Maire de Couffé reçoit sur RDV.
 Demande à envoyer par mail à : daniel.pageau@couffe.fr
- Suzanne LELAURE, adjointe à l'enfance-jeunesse et finances reçoit sur RDV. Demande à envoyer par mail à : suzanne.lelaure@couffe.fr
- Frédéric DELANOUE, adjoint à la vie associative et communication, reçoit sur RDV. Demande par mail à : frederic.delanoue@couffe.fr
- Leïla THOMINIAUX, adjointe à l'urbanisme, bâtiments et DP & DD* reçoit sur RDV. Demande par mail à : leila.thominiaux@couffe.fr
- Yves TERRIEN, adjoint à l'environnement, reçoit sur RDV les vendredis après-midi. Demande par mail à : yves.terrien@couffe.fr
- Roseline VALEAU, adjointe à la solidarité, reçoit sur RDV.
 Demande à envoyer par mail à : roseline.valeau@couffe.fr
- Joseph BRÛLÉ, adjoint à la sécurité, mobilité-voirie et vie économique reçoit sur RDV. Demande à envoyer par mail à : joseph.brule@couffe.fr
- Laurent GOURET, conseiller délégué à la transition écologique et écoresponsabilité, reçoit sur RDV le samedi : laurent.gouret@couffe.fr
- Audrey FABERT, conseillère déléguée à la communication, reçoit sur RDV le samedi matin. Demande à envoyer à : audrey.fabert@couffe.fr

* DP & DD = Démocratie Participative et Développement Durable

État Civil

NAISSANCES

GUILLET Mia 27/07/2021 COURGEON Léon 28/07/2021 DESORMEAUX Malo 31/07/2021



CORABOEUF CHAPEAU Maëlle 06/08/2021

DAUDIN CHALLET Jules 10/08/2021

COLLINEAU Ethan 20/08/2021

BAUDOUIN Apolline 23/08/2021

QUEVERDO Izia 28/08/2021

DELANNAY Nina 03/09/2021

DESIGNOLLE Jules 15/09/2021

Seuls les événements pour lesquels les familles ont donné leur accord pour une publication dans la presse apparaissent ici.

Bibliothèque

« La Forge aux livres »

7 rue St-Jérôme 44521 COUFFÉ



Toutes les infos en page 12 de ce numéro.

Contact: 02 40 96 37 28

http://bibliofil.pays-ancenis.fr, « nous contacter »

Prochaine parution

n°345 OCTOBRE 2021

Date limite de dépôt des articles : 16 OCTOBRE 2021

Les articles et visuels (photos, logos, etc...)

sont à adresser par e-mail à : mairie@couffe.fr

Suivez les actualités de la commune

via l'application IntraMuros



et le site Internet de la commune : www.couffe.fr

Administration: Mairie de Couffé - 25 rue du Général Charette de la Contrie - 44521 COUFFÉ - Tél. 02 40 96 50 05 - courriel: mairie@couffe.fr / Directeur de la publication: Daniel PAGEAU, maire / Rédaction: le maire, la commission communication et le service communication / Conception, mise en page et impression: service communication - MAIRIE DE COUFFÉ 25 rue du Général Charette de la Contrie 44521 COUFFÉ / Tirage: 1 160 exemplaires / Dépôt légal: juillet 2021 / Crédit photos: Freepik - mairie - COMPA - Y. BERNARD.

INFOS PRATIQUES

Services d'urgence

• Gendarmerie 17 - Pompiers 18 - Médecin 15 (SAMU) ou 112

• Centre Anti-Poison 02 40 16 33 60 (CHU Nantes)

• Pharmacie de garde 3237

• Défibrillateur à la mairie (côté mur)

• Femmes victimes de violences .. 3919

la municipalité reste à votre écoute en cas de besoin.

Médecin: Dr Jean-Yves BAZIN -18 avenue de la Roche - 02 40 96 50 23
Pharmacie COLLIN - Espace Santé - 1 imp. des Écureuils - 02 40 96 51 80
Courriel: pharmaciecollin44@gmail.com - site: www.pharmaciedecouffe.fr

Lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-19h30 - Samedi : 9h-12h30

Infirmiers

Sylvie LEHY 02 40 83 65 12 ou 06 87 87 99 75
 et Christelle OUARY 06 67 51 05 50, infirmières à domicile
 Espace Santé - 1 imp. des Écureuils

 Mélanie DUPAS-MONTAGNER et Amélie VILAIN, infirmiers à domicile 24/24 au 07 85 36 12 05

Espace Santé - 1 imp. des Écureuils

• Centre de soins infirmiers Ancenis 24/24 - 02 40 83 02 98

SSSIAD de Ligné (soins infirmiers à domicile) - 02 51 12 26 04

Kinésithérapeutes

 Clémentine COTTON, Romain GUILBAUD et Jean-François COQUILLARD Sur rendez-vous au : 02 40 83 42 41 ou via Doctolib.fr Espace Santé - 1 imp. des Écureuils.

Aide à la personne

 Carine GERMAINE aide-soignante (aide aux personnes à domicile : service à la personne, aide aux aidants, garde d'enfants, services ménagers)

06 25 46 66 90 - E-mail : carine.paco@hotmail.fr

Stéphanie MOISAN (service à domicile, assistance aux personnes)
 La Guillardière – 44521 COUFFÉ

T. 06 25 70 72 33 - E-mail: moisan.stef@gmail.com

Marie GIFFARD CORTAY (auxiliaire de vie sociale, aide médico-psychologique)
 Pays d'Ancenis Basse-Goulaine Haute-Goulaine Vertou (autre secteur à la demande)
 T. 06 84 05 28 31 – E-mail: mariegiffard44@gmail.com

Relais Poste de Couffé

• Relais Poste à l'épicerie ANIZON - 02 40 96 50 89

Horaires d'ouverture : lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h30 - Dimanche 9h à 13h

Levée du courrier de la boîte à lettres :

du lundi au vendredi à 15h45 et le samedi à 11h

Correspondants de presse

- Ouest-France Yannick BERNARD 06 25 91 64 47 yannjoce.bemard@gmail.com
- Echo d'Ancenis Isabelle JAMET 06 72 49 72 59 isadoudon@gmail.com

Enfance - adolescence

Puéricultrice : Centre médico-social de Ligné
 235 rue des Acacias - 02 40 77 06 70

• Relais Petite Enfance du SIVOM 02 40 25 40 10 - 06 21 68 11 04

• Multi-accueil Les Lucioles

Pôle enfance-jeunesse - Les Gattières - Le Cellier - 02 40 25 31 88

• Halte-garderie Les Libellules Maison de l'enfance - Couffé - 06 34 04 44 43

 Accueil périscolaire : "Les Galipettes" rue de Bogel 02 40 83 14 49 ou 06 19 22 01 99

Social

C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) - Tél 36 46
 Maison de l'État -1 rue du Dr Bousseau à Ancenis - 08 11 70 36 46
 Lundi 08h30-12h30 - 14h-16h30
 Mercredi 08h30-12h30 - 14h-16h30
 Vendredi 08h30-12h30 - 14h-16h30

• M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole): Espace Corail à Ancenis 30 place Francis-Robert – 2e étage – 06 87 60 60 62

• Transport Solidaire « Pilot'Ages »

Pour Couffé: 07 68 34 99 70

 C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) - Maison de l'État (Sous-Préfecture) rue du Dr Bousseau à Ancenis

Téléphone: 0 810 254 410 - www.caf.fr

 A.D.T. (Aide à Domicile pour Tous) - 02 40 88 29 19 www.aideadomicilepourtous.org

Agence Blain: 7 rue Saint-Laurent-44130 Blain-02 40 79 89 76 Agence Nozay: 24 route de Nantes-44170 Nozay-02 40 51 91 17

• C.L.I.C. (Centre local d'information et de coordination gérontologique). Espace Corail - 2º étage - 30 Place Francis Robert - Ancenis - 02 40 96 12 51.

• Assistante sociale - 02 40 77 06 70

CMS - 235 rue des Acacias à Ligné

• Psychologue clinicienne et psychothérapeute à domicile

06 51 07 29 80 - mail : robin.vanessa@yahoo.fr site : www.vanessarobin.wix.com/psy-a-domicile

 Conciliateur de justice : permanences sur RDV Mairie d'Ancenis au 02 40 83 87 00

• Espace France services Ancenis-Saint-Géréon

Pour les démarches de premier niveau pour vos dossiers (allocations familiales, assurance maladie, retraite, impôts, dossier à Pôle Emploi, carte grise, permis de conduire...).

1 rue du Dr Bousseau - 44150 Ancenis - Tél : 02 40 83 08 50

Mail: ancenis@france-services.gouv.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30

Habitat

A.D.I.L. (Association Départementale d'Information sur le Logement)
 Maison de l'Habitant – 12 rue du Président Herriot - 44000
 NANTES – 02 40 89 30 15

ANCENIS: Espace Corail - 30 place Francis-Robert 02 40 89 30 15

LIGNÉ: 43 rue du Centre au 02 40 77 04 68

 C.A.U.E. (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) :

25 rue Paul-Bellamy - Nantes - 02 40 35 45 40 www.caue44.fr

Environnement

DÉCHETTERIE La Coutume Mésanger

Lundi, mardi, jeudi 13h45 à 18h

Mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h30 /13h45 à 18h

Accueil des <u>déchets polluants</u>: peintures, solvants, huiles, produits de traitement phytosanitaire...

Tous les jours aux horaires d'ouverture

• COLLECTE DES DECHETS

Pour toute question ou signalement d'une anomalie de collecte, emménagement/déménagement, contacter la **COMPA** « gestion des déchets » au **02 40 96 31 89**.

Les ordures ménagères et les sacs jaunes sont collectés les VENDREDIS des semaines <u>PAIRES</u> sur l'ensemble de la commune.

(sortir les bacs et sacs la veille au soir, et rentrer les bacs après la collecte).

A noter : report d'une journée si jour férié dans la semaine

Les rouleaux de sacs de tri jaunes sont à votre disposition dans le hall d'entrée de la mairie. Servez-vous !

